

Association Les Danseurs Du Roc

Assemblée Générale du 29 juin 2024

Procès Verbal

Le samedi 29 juin à 10h, 30 adhérents se sont réunis en Assemblée Générale afin de procéder aux bilans, projets et renouvellements du bureau et du Conseil d'Administration du club. Quatre pouvoirs ont été déclarés.

Les trois co-présidents ouvrent la séance. Les rapport moraux et financiers sont présentés par voie d'affichage et quelques précisions sont apportées en séance plénière. Il en est de même pour le budget prévisionnel. Des échanges suivent au sujet de ces rapports entre les membres du bureau et les adhérents.

I Rapport moral

Le club a accueilli un troisième salarié à $\frac{3}{4}$ temps. Il a donc pu augmenter le nombre de créneaux proposés dans la semaine aux jeunes du club, ainsi que l'ouverture de créneaux extérieures. Il a également connu beaucoup d'activités cette année, notamment du côté des événements.

Situation du club

Le club cette année compte 434 adhérent(e)s : 221 adultes et 213 jeunes.

Il est structuré selon trois instances :

Un Conseil d'Administration composé de 29 bénévoles.

Un Bureau constitué de

3 Co-Présidents,

Une Trésorière et ses 2 adjoint.e.s,

Un secrétaire et 1 secrétaire adjoint,

4 coordinateurs de commissions.

Quatre commissions (Sécurité, SNE, Jeunes, Evènements) chargées de dynamiser le fonctionnement et les projets du club.

Le club compte une équipe de responsables de séances (Référents ddr). C'est grâce à eux que les séances autonomes peuvent être ouvertes.

Une équipe d'une quinzaine d'initiateurs SAE qui forment les adultes débutants et co-encadrent avec les entraîneurs. Ils apportent aussi une réflexion sur la sécurité, les modalités d'encadrement et les passages de passeports adultes.

Plus d'une centaine de bénévoles se sont mobilisés sur les évènements du club.

Le club compte cette année une équipe de trois entraîneurs salariés.

Les entraînements et encadrements

Fanch, Jeff et Valentin, entraînent nos 213 jeunes du lundi au samedi, sur 19 groupes par semaine. Quelques créneaux se font à Primel pour les former aussi à la grimpe en falaise.

Fanch et Jeff encadrent les sections sportives du collège du Château et du lycée du mur. Ils encadrent aussi un groupe de 22 adultes au format émulation. L'objectif est de les amener vers une progression plus conséquente en niveau et en maîtrise.

Jeff et Valentin ont encadré 420 grimpeurs par le biais de 35 prestations auprès des MPT.

Ils préparent des encadrements public à Primel pour cet été.

Valentin a pu mettre en place du sport adapté avec un groupe de l'hôpital et un groupe de l'IME.

Les compétitions

Presqu'une centaine de grimpeuses et grimpeurs DDR ont participé aux compétitions bretonnes.

Aux départementaux : A brest ; Emilie 1^{ère}, Noé Henry 3^{ème}

A douarnenez ; Emilie 1^{ère}, Hugo 2^{ème}, Titouan 1^{er}, Noé 3^{ème}.

Aux régionaux : A Plougoumelen ; Martin 1^{er}, Tristan 2^{ème}, Simon 3^{ème}, Ariane 2^{ème} et Léon 3^{ème}.

A Noyal ; Ronan 1^{er} / Emilie 2^{ème}.

Près d'une dizaine de jeunes qualifiés aux championnats de France.

Valérian termine 4^{ème} dans sa catégorie au championnat de France para-escalade à Tarbes.

L'organisation de Compétitions

Cette année, le club a organisé le championnat Régional combiné U12 et U14.

Le club obtient de très bons résultats. 90 inscrit DDR, Martin 1^{er} Tristan 2^{ème} Simon 3^{ème}, Ariane 2^{ème} et Léon 3^{ème}.

Le Contest de Noël du 22 décembre 2023 a rassemblé 35 adhérents qui se sont affrontés en musique sur des voies vertigineuses et sur des épreuves spéciales à haut risque. Une équipe s'est portée volontaire pour organiser le contest de l'année prochaine.

Les Autonomes

Pour être autonome il faut passer son passeport d'autonomie. Il s'agit du passeport jaune officiel de la FFME complété par le module sécurité du passeport orange. Cette année 44 débutants sont devenus autonomes.

On peut les croiser les mardi, jeudi, vendredi de 19h30 à 22h. Le dimanche en hiver, entre 14h et 18h si des ouvreurs de salle et référent se portent volontaires.

Certains s'aventurent à l'extérieur, en falaises, grâce à une formation adaptée, encadrée par Jérôme, Moniteur grands espaces.

Les Initiateurices

Ce groupe a encadré les adultes débutants durant l'année. Trois créneaux ont été ouverts le lundi, mercredi et vendredi. Un quatrième groupe a pu être accueilli à partir de janvier. Au total 44 adultes ont obtenus leur sésame pour bénéficier des 4 séances autonomes disponibles dans la semaine. Un suivi a toutefois été institué à la suite de leur formation initiale afin de les aider à se construire une expérience de grimpeurs et d'assureurs solide et sans incident.

Les Sorties Extérieures

Quelques sorties en site naturel ont pu s'organiser. D'abord à Primel, soit de façon informelle, soit dans le cadre de la formation SNE animée par Jérôme. Une sortie à Brezelec a concerné le groupe perf.

Les évènements

Le club s'est occupé d'une animation sous la forme d'une descente du père Noël pour la ville de Saint-Pol (descente de la cathédrale) et pour la ville de Morlaix (descente du viaduc).

Le 25 mai dernier, le club a participé à l'arrivée de la Redadeg à Morlaix en transportant le message en rappel du viaduc.

La grande Parade en Commun a été l'occasion de célébrer l'accès aux sports pour tous. Le matin des bénévoles ont permis à des publics différents de grimper sur le mur, certains pour la première fois. Une centaine de personnes ont été accueillies.

L'après-midi 5 bénévoles DDR ont descendu l'arche du viaduc avec fumigènes et ont célébrés le passage de la parade avec leurs pirouettes et jetés de confettis.

Canyon'île

Témoin du dynamisme du club, de ses bénévoles et de ses entraîneurs, le projet canyon'île a vu le jour le 15 juillet 2021.

Conçu et aménagé par Fanch, un superbe terrain de coasting accueille des groupes de volontaires dans un parcours semé de sauts, traversées en tyroliennes et autres surprises impressionnantes au-dessus des eaux de Primel.

Au cours de l'été dernier, plus de 150 personnes ont pu vibrer pendant près de 3h sur le parcours, encadrées par Fanch.

Les formations

Le club met en place une politique ambitieuse de formation de ses salariés et des bénévoles.

12 adhérents ont bénéficié d'une formation aux premiers secours (PSC1).

Une dizaine d'adultes ont suivi la formation SNE pour passer le passeport vert, et devenir ainsi officiellement autonomes en site sportif.

Fanch est dorénavant diplômé Entraîneur National niveau 2. Il est prêt à emmener nos jeunes vers les sommets.

Des bénévoles et un salarié ont suivi des formations proposées par le RESAM, au total sept formations sur des sujets en lien avec la gestion associative. L'association « La Lanterne » est venue apporter à 12 adhérents une formation sur l'accueil des différences dans un groupe dans le cadre des pratiques sportives.

II Rapport Financier

Cela fait trois ans que le club présente un budget équilibré mais un compte de résultat déséquilibré. L'équilibre est donc obtenu par l'injection de la somme nécessaire puisée dans le fond de réserve du club. La saison qui s'achève est malheureusement dans cette continuité avec un résultat à - 17195,43 €. Les stages sne ont été annulés cette saison en raison des conditions climatiques sur leurs lieux. S'ils avaient eu lieu, le déficit aurait été de - 21000 €.

Cependant, les membres du Conseil d'Administration ont pu anticiper la situation déficitaire qui se profilait grâce à la restructuration comptable opérée par l'équipe trésorerie avec l'aide de Ségolène Nectoux, qui est comptable. Le club a fait appel à

madame Nectoux car la comptabilité était difficile à manipuler et le club souhaitait que les dépenses par postes soient facilement accessibles afin de mieux gérer les finances. A l'annonce du déficit probable, il est apparu clairement pour tous les membres du CA qu'une quatrième année de déficit, avérée en juin 2025, risque d'amener le fond de réserve du club aux alentours de 35000€. Comme une hypothétique cinquième année déficitaire rendrait le versement de primes de licenciement impossible, une 4^{ème} année déficitaire obligerait le club à licencier les trois salariés pour éviter une liquidation la 5^{ème} année. Une première décision a été prise de ne plus financer les compétitions non officielles des groupes perf. Une seconde décision a été de constituer une commission spéciale aux finances afin de recueillir toutes les informations nécessaires et de les analyser, afin de déterminer des propositions d'économies et de recettes structurelles pour redresser les finances durablement.

La commission était composée de sept membres. Compte tenu des perspectives, elle devait choisir entre un modèle sans salariés donc licenciements et un modèle d'économies importantes pour limiter l'augmentation des cotisations. L'opposition des salariés à ces propositions, lors des deux CA qui ont suivi la publication n'a pas permis de suivre cette ligne. Les membres du CA ont été plus sensibles aux arguments de ces derniers pensant qu'à priori ils savaient de quoi ils parlaient en raison de leur expérience dans le club. D'autres mesures ont donc été adoptées. Les économies proposées ont été réduites de deux tiers 5000€ au lieu des 17000€ estimées par la commission. Les recettes via l'augmentation des cotisations apportent +16440€ au lieu de +8000€ proposées par la commission. L'équipe trésorerie constate que cette augmentation donne de l'air, mais son importance peut avoir des effets chez les adhérents. Il serait intéressant de surveiller la façon dont les parents et les autonomes considèrent le montant de la cotisation afin d'anticiper la situation de la saison 2025-2026. Par exemple, la cotisation des jeunes encadrés passe à 242€ sans les options d'assurance et ils pratiquent une séance par semaine d'octobre à mai, là où le frère ou la sœur pratique de septembre à juin dans un autre club. Le mécanisme des comparaisons pourrait susciter un a priori négatif, indépendamment du montant de la cotisation.

Ainsi, le budget prévisionnel, incluant de nouvelles rentrées via les encadrements commerciaux mis en place à Primel à partir de cet été, indique un résultat attendu de

+6236 €. Ce budget conserve un financement des compétitions et du stage sne des deux groupes perf à hauteur de 12000€ et de 2500€ par an (14% des cotisations).

Il prévoit également un budget SNE pour les autonomes, de 1500€ (1,4% des cotisations) destiné à l'achat de matériel et au soutien de l'organisation de sorties et stages en sites naturels. Ce budget a été voté en 2022-2023 et en 2023-2024 par le CA.

L'équipe trésorerie souligne que le résultat 2023-2024 est fragile. En effet, il repose sur des entrées qui dépendent des conditions climatiques (9000€ pour canyon'île et 12000€ pour l'escalade à Primel) et qui peuvent fluctuer à + ou - 5000€, voir pire si l'été est très perturbé. Ce résultat repose aussi sur des subventions qui peuvent fluctuer selon les politiques menées en 2025 (4000 de psf, 10000€ sport, combien en 2025 ?). Le résultat positif peut donc devenir un déficit un juin 2025, et il n'est plus envisageable de le compenser par une nouvelle augmentation des cotisations sans que cela n'ait une influence néfaste sur le nombre d'adhérents. Par ailleurs, la trésorerie indique que deux augmentations de dépenses très probables seront à prévoir à plus ou moins brève échéance.

La première dépense à venir concerne l'absence de dotation pour amortissement sur le matériel du club, notamment les EPI, ce qui indique une gestion de ces derniers au coup par coup. Compte tenu de leur importance car leur renouvellement peut dépasser le résultat du prévisionnel, ne pas instaurer de dotation pour amortissement dans le cadre d'un budget qui dépasse les 200000€ par an, risque de fragiliser les finances du club au moment de leur renouvellement. Il faudrait donc prévoir dès cette année la mise en place de cet amortissement en définissant au prochain CA, sa durée et le montant à provisionner chaque année.

La deuxième dépense probable concerne la masse salariale. En effet, les 3000€ d'ouverture versés à Ti Jo ne sont pas renouvelés mais les charges de personnel ne diminuent pas significativement pour autant. De plus, l'augmentation des heures d'encadrement de Valentin du fait des interventions réalisées en plus cette année et les prestations supplémentaires à venir à Primel impliquent une probable augmentation de ses heures. Les heures d'administratif liées aux encadrements de Valentin étant assumées par Jeff, il va donc augmenter légèrement son temps de travail. La masse salariale prévue (111% des cotisations) va donc probablement augmenter en 2024-2025.

L'équipe trésorerie souligne que cette masse salariale se décline sur différents types de missions, dont bien-sûr les entraînements et encadrements, première raison de la présence de salariés au club. Ainsi la répartition horaire de la masse salariale, avec deux temps

pleins et un trois-quart temps, sur la saison, se fait de la façon suivante sur un total de 4413,5 heures :

Tous encadrements (coefficient prépa de x1.5 compris) : $1006,75 + 886,5 + 552,75 = 2446$ (55%)

Administratif et réunions : 576,5 (13%)

Ouvertures : 530 (12%)

Compétitions : 289 (6,5%)

Formations : 126 (3%)

Si l'on reprend la répartition par salarié en pourcentage de leur temps de travail :

catégories	Salarié 1	Salarié 2	Salarié 3
Encadrements & compétitions	67%	56,2%	54,5%
Administratif réunions epi	13%	18%	6,5%
Ouvertures	11,5%	10%	15,2%
Formation	3,4%	8%	5,2%
Non affectées	5,1%	7,8%	8,6%

Ces augmentations pourront difficilement être compensées par des subventions supplémentaires car celles qui ont été ciblées et qui restent à obtenir sont limitées en montants mobilisables.

Les ressources potentielles les plus prometteuses sont donc les sponsors. Deux voies sont à exploiter : les centrales d'équipementiers sportifs et de magasins qui peuvent donner beaucoup pour un évènement ; les entreprises locales qui donnent peu (entre 200 et 500) mais beaucoup peuvent être mobilisées.

Ainsi, les fluctuations budgétaires probables de la saison 2024-2025 peuvent dépasser de deux à trois fois en négatif, la valeur du résultat positif du budget prévisionnel. Sa grande fragilité doit donc faire l'objet d'une grande vigilance de la part de l'équipe dirigeante en place à partir de septembre, car de nouvelles mesures d'économie seront probablement à prendre, si de nouvelles rentrées ne sont pas trouvées.

Voir en annexe les différents tableaux comptables.

III Débats et projections

Gautier demande si on peut faire un forfait global pour le temps de travail ?

Olivier : On pourrait, c'était le cas. Mais les salariés comptent leurs heures et ils font des heures sup. Il faut donc mettre en place une gestion plus précise des temps de travail pour suivre les heures faites et à faire pour faciliter les échanges avec les salariés et le pilotage par l'AG.

? : Il y a plus d'heure prévues cette année pour canyon'île, c'est dû à quoi ?

Le prévisionnel prend en compte les entrées supposées. Canyon'île par exemple 7000 l'année dernière à cause annulations mais 9000 prévu.

Avec les encadrements à Primel les salariés font-ils des heures en plus ?

Mick : C'est un déplacement d'heures vers la nouvelle activité. Ils prennent sur d'autres heures. On n'a pas vraiment eu le temps de réfléchir à la répartition des heures choisie par les salariés.

Les salariés peuvent-ils accompagner comme bénévoles ?

Véro : Oui si en dehors de leur temps de travail officiel et si c'est écrit explicitement. Bien-sûr c'est un choix qu'ils peuvent faire quand ils sont motivés pour une sortie à titre personnel. C'est aussi aux dirigeants de border ces heures pour être bien clair.

Véro : le prévi est fragile car trop d'interrogations sur les entrées. L'augmentation des cotisations est importante et rapproche le club d'un fonctionnement d'entreprise qui réalise des prestations commerciales. En faisant ça le club s'éloigne de sa mission de service public d'accès à la pratique à tous les publics alors qu'il touche pour cela des subventions

publiques. Du côté des recettes on est coincés car on ne peut pas revenir en arrière et on ne peut pas le refaire.

Gégé: on est à l'ère de la responsabilité. Le déficit c'est une gueule de bois. Vous avez pris des décisions pour border. Je pense qu'on ne peut pas revenir sur la professionnalisation du club. C'est actuel. Les salariés sont conscients de leur responsabilité. Effectivement on ne peut pas augmenter de 40 tous les ans. Le sponsoring ce serait un coup de bol. Il faut continuer à faire du lobbying auprès des politiques pour qu'ils libèrent le poignet.

Sylvie. J'ai nommé des ambassadeurs dans les communes pour chercher des subventions. Plouigneau a donné pour d'autres commune donc on va faire la demande. Ils vont aller démarcher leur commune.

Morlaix co n'a pas la compétence sport donc on est un peu coincés. Paradoxe où 2/3 des utilisateurs ne sont pas de Morlaix et ces communes profitent d'un service assumé par Morlaix.

Noémie : Morlaix donne 17000€ dont 7000 de gestion du mur.

Morlaix co ce qui les intéresse c'est le rayonnement. On pourrait aussi aller chercher de l'attractivité touristique.

Yvon Laurens : ça fait 5ans qu'on est élu. J'ai reçu tous les présidents de club, Patrick la première chose que je lui ai dit, d'où viennent les adhérents ?

Donc oui il faut le faire dans toutes les communes. Exemple du judo le kumo est très fédérateur. Les meilleurs de chacun des clubs y viennent pour concourir. Ne pas confondre l'aide de fonctionnement du club avec celle de Morlaix-co. Des structures passent à Morlaix co mais le complexe Aurégan pas encore. Un jour peut-être.

Deux démarches à conduire : solliciter le financement des communes et continuer à démarcher Morlaix-co sur la branche tourisme. A la ville on est à vos côtés.

Pat: même s'il n'y avait pas de grimpeur, pas de club, il faudrait entretenir le mur pareil. J'ai pu voir en tant que président de ligue qu'aucune ville ne prend ça en compte. C'est incroyable ! Il faudrait autant s'occuper du mur que des terrains de foot.

Gautier : je reviens sur ma demande de tout à l'heure, peut-on envisager une autre façon d'employer les salariés ? Il y a plein d'emplois où on fait à la mission ou bien les salariés ont un forfait et où les heures ne sont pas décomptées.

Olivier : On pourrait en effet faire comme à Quimper. On pourrait faire des contrats vacataires où les encadrants viennent juste encadrer, mais cela réduirait les conditions de travail de nos salariés. Et il faudrait que les bénévoles s'organisent pour l'administratif.

Véro : Au premier contrat: on a réfléchi au contrat, fiche de poste. On est sur la convention collective du sport. Il y a un volume d'heure à ne pas dépasser. c'est bordé. Une réflexion a été menée pour gérer les ressources humaines. On mis en place un cadre d'objectifs dont le suivi fait l'objet d'entretiens. Les conditions qu'on leur propose sont sérieuses.

Yvon: on s'est demandé comment rémunérer les arbitres. du coup circulaire. mais il y a urssaf moindre donc moins de retraite.

Christophe : normalement un président peut se faire indemniser. J'en ai même vu qui touchaient 600€ par mois.

Le bureau : c'est interdit de rémunérer des membres responsables d'une association. Sylvie a pu le constater à la formation du Resam sur la gestion des associations.

Pat c'est limité. ce genre de plan est scruté à la loupe. Si il y a une réduction de licence ils passent mais une rémunération pas trop.

Olivier : il y a en effet une exception spécifique aux clubs sportifs, suite à la difficulté des clubs de sport co à trouver des arbitres et suite à une circulaire ministérielle, qui permet de rémunérer des bénévoles sur des actions ponctuelles dans l'année. Mais cela ne concerne pas les membres élus qui exercent des responsabilités de façon continue.

Gégé: si il y a des démissions, c'est parce que le bénévolat est devenu trop pesant. Donc la professionnalisation du club nécessite de salarier les missions tenues par ces bénévoles.

Mick : oui c'est bcp de boulot, le club est devenu une entreprise. Fanch s'est proposé mais on ne peut pas être juge et partie. On peut engager un comptable extérieur.

Olivier : Pas seulement parce que c'est pesant. C'est aussi parce que c'est impossible de mettre en place une gestion des ressources humaines sérieuse. Les salariés interprètent tout de suite cela comme une remise en cause de leurs acquis.

Pat: en tant que président de ligue, on cherche à embaucher un chargé de développement. il ne sera pas juge et partie puisque il obéit au bureau. Les salariés doivent obéir au bureau.

Olivier; le juge et partie de Mick repose sur le fait que Fanch ne peut pas être directeur, et entraîneur. Il doit choisir l'un ou l'autre.

Pat : ils l'ont fait à Quimper, mais ils ont le même problème de masse salariale et de déficit.

Olivier : c'est marrant que les deux clubs les plus chers soient en déficit.

Audrey: on avait embauché une comptable; Elle disait que la masse salariale trop forte. Pourquoi on embaucherait ?

Olivier : oui la solution la plus facile est de diminuer la masse salariale. Mais on avait trouvé une solution qui faisait des économies et augmentait raisonnablement les entrées.

Véro; salariat partagé possible pour reprendre ces missions et gestion des formations.

Jeff : Ça a évolué par rapport à 15 ans. Trop de consommation et peu d'investissement bénévole. Il y a de nouvelles équipes régulières. La professionnalisation a une incidence sur les licences. A l'issue de l'AG si personne ne postule est-ce qu'on arrête ?

Nous on veut bien mais on encadre moins.

Lolo : pas de salariés au bureau. D'ailleurs les salariés militaient pour le projet kiltboard alors qu'on était déjà en difficulté. Doivent-ils s'occuper de la compta ? Les salariés font déjà beaucoup d'heures administratives si on en rajoute comment vous allez faire ? Qui va encadrer ?

Olivier : c'est un peu une fuite en avant.

Pat : Il y a un manque d'engagement. Il faut répéter aux autonomes de venir s'engager.

Mick : Les licences plus chères et la professionnalisation du fonctionnement du club, qui est visible incitent les gens à consommer. Au bureau, on gère des salariés donc on gère une entreprise. En fait les salariés vont chercher des sous pour financer leur salaire, donc si ça

ne se fait pas, c'est la catastrophe. Il y a plein de réflexions à avoir en effet, mais c'est une charge continuelle. On a fait un passage éclair c'est vrai mais on s'est engagé trop rapidement avec la pression en plus que c'était pas gagné, on partait pour fermer l'association. Nous n'étions pas au ca avant. Il nous a donc fallu du temps pour comprendre et réaliser tout ce qu'il fallait changer. Mais il y a beaucoup de résistances. Alors voilà on ne s'attend pas à ce que des personnes hors ca postulent, mais on espère quand même. En plus déjà les membres du ca ne se bousculent pas... Pourtant il faut des gens pour faire le relai.

Christophe : peu de présents dans l'assemblée. Et pas de jeunes.

Olivier : il y a parfois des représentations qui inhibent l'engagement. Il y a quelques temps plusieurs adhérents pensaient que pour être légitime à exercer des responsabilités il fallait avoir un bon niveau de grimpe. Heureusement que ce n'est pas le cas. Il faut donner envie en mettant en valeur la dimension associative et conviviale du club autant que son aspect sportif et compétitif.

IV Renouvellement des postes responsables du bureau et du CA

Suite à ces échanges Mick propose de passer à l'appel à candidats pour les postes importants qui sont vacants. En effet, Mickaël, Cyril et Guillaume les trois coprésidents ne souhaitent pas renouveler leurs fonctions. Olivier le secrétaire du club et Noémie la trésorière non plus.

Mick : qui est candidat ?

Personne ne se propose et puis finalement, Patrick Gauthier affirme trop aimer ce club pour le laisser dans la panade. Il est donc prêt à reprendre le poste de président qu'il avait déjà laissé à d'autres deux fois auparavant. Mick aura un maillage à réaliser sur les mutations opérées sous sa coprésidence.

Soizic Blanchard se propose comme secrétaire, même si les échanges lui ont plutôt fait peur et lui font appréhender la fonction. Les membres du bureau sortant tentent de la rassurer. Un maillage sera fait par Olivier.

Plusieurs adhérents se positionnent pour assister la trésorerie et trouver des sponsors.

Passage aux votes :

Président.e : Patrick Gauthier = vote à l'unanimité.

Secrétaire : Soizic Blanchard = vote à l'unanimité

trésorier.e : au CA de faire. En attendant Sylvie et ses aides assurent l'intérim.

Subventions : Sylvie et ?

Sponsoring : Iffig Madec, Aurélia Roux, Sylvie Dequen.

Votes des candidats au Conseil d'Administration

Annabelle Demi

Xavier Lelièvre

Mickaël Creurer

Alex Santin

Laurent Madrolle

Patrick Gauthier

Guillaume Queinnec

Vincent Rouault

Jerome Hiens

Lucie Duchemin

Audrey Renaud

Thomas Waterlot

Camille Nicollet

Guillaume Lecardonnell

Sylvie Dequen

Gérard Lucas

Cyril Pouliquen

Noémie Gourtay

Gautier Roux

Virginie Baz

Aurélia Roux

Soizic Blanchard

Colette Ropars

Vote : à l'unanimité

Les coprésidents clôturent l'Assemblée Générale à 13h30

Le secrétaire de séance ; secrétaire DDR sortant :

Olivier Lemonon



Les co-Présidents sortants :

Mickaël Creurer

Cyril Pouliquen

Guillaume Lecardonnell



Le nouveau Président élu :

Patrick Gauthier



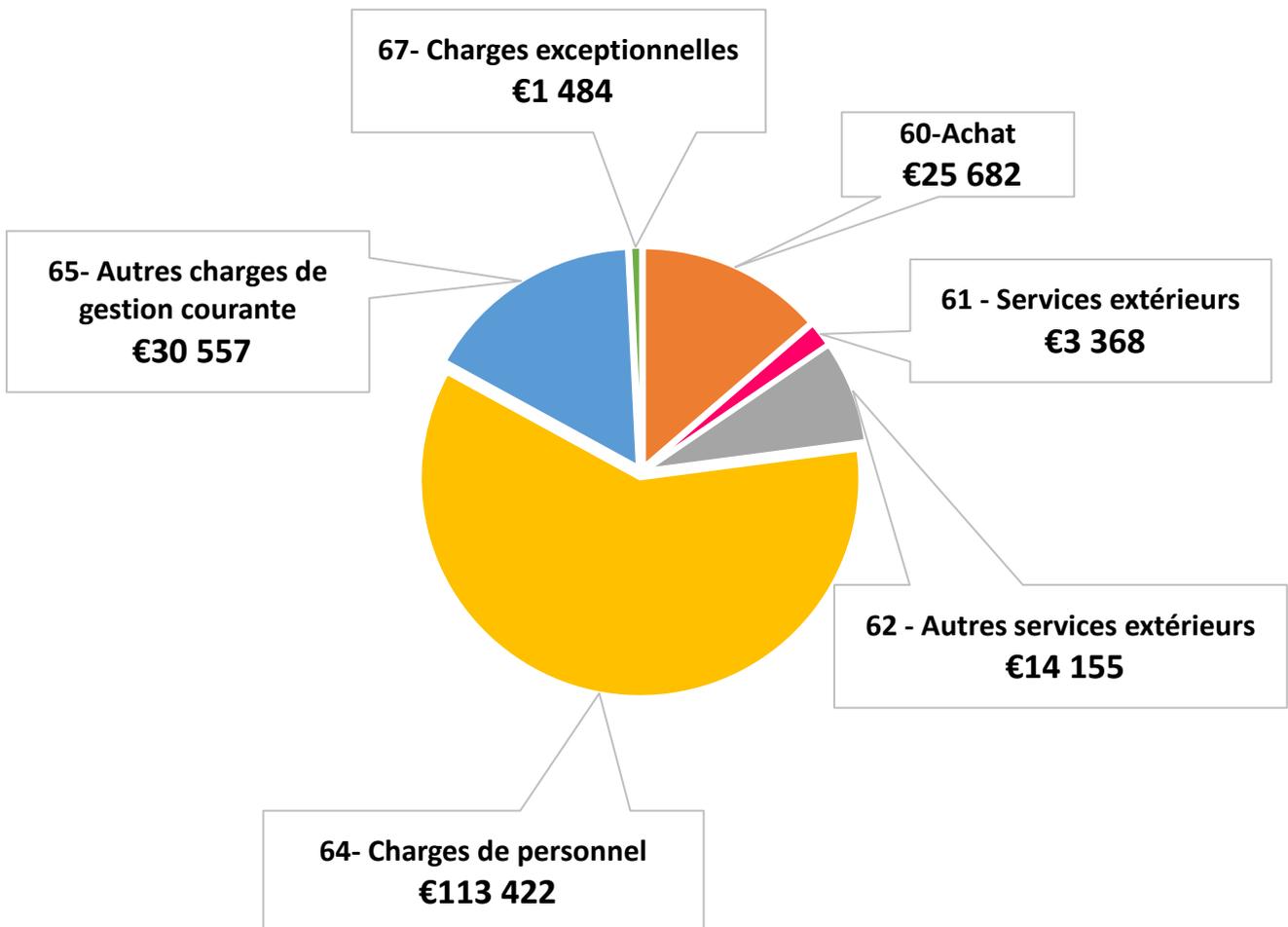
Annexes

Compte de résultats – Les Danseurs du Roc Morlaix

du 01/07/2023 au 30/06/2024



Répartition des charges du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024



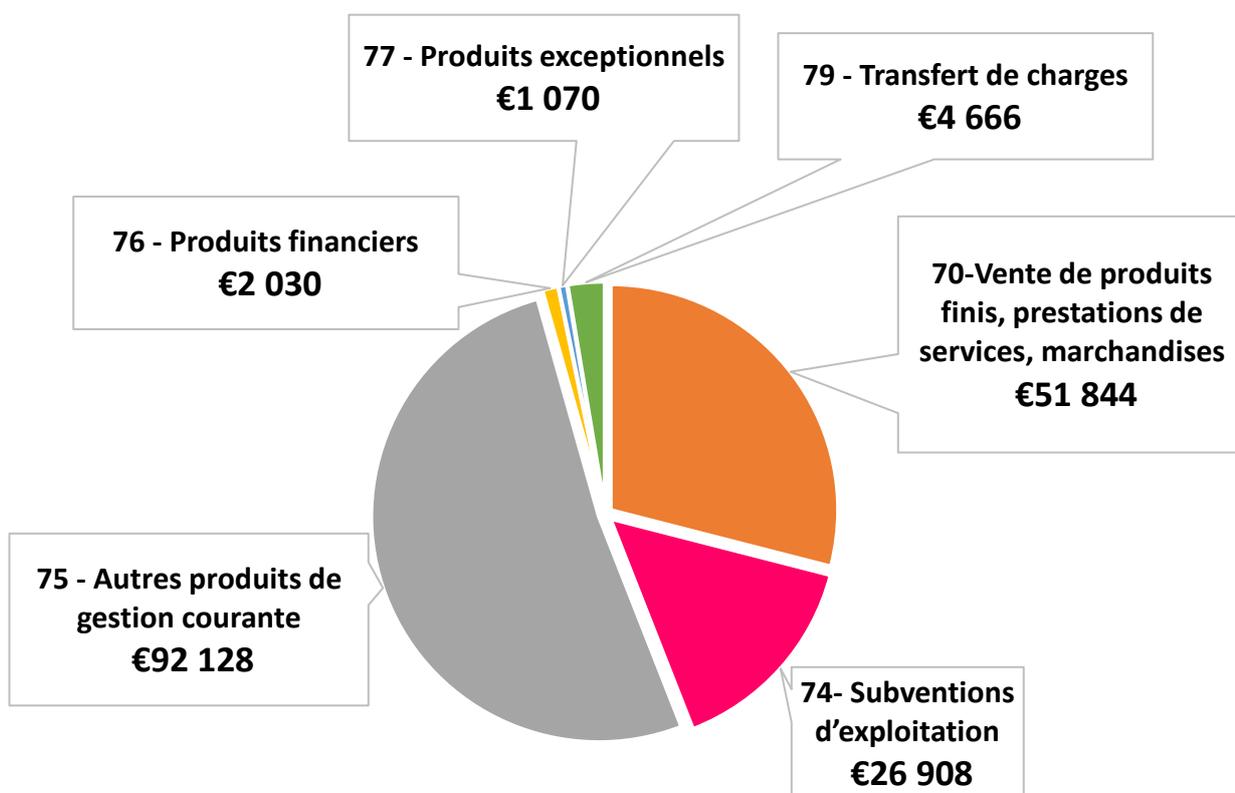
CHARGES	Montant
60-Achat	26 300 €
Achats d'études et de prestations de services	5 845 €
<i>Aide à l'ouverture Morlaix par ouvrier extérieur</i>	<i>3 029 €</i>
<i>Aide comptabilité</i>	<i>1 026 €</i>
<i>Vidéo promotion Primel</i>	<i>1 790 €</i>
Achats non stockés de matières et de fournitures	5 679 €
<i>Perceuses ouverture (DUERT)</i>	<i>1 751 €</i>
<i>Prises PSF</i>	<i>2 804 €</i>
<i>Repas réunions et démontage</i>	<i>1 124 €</i>
Fournitures non stockables (eau, énergie) <i>Carburant</i>	1 061 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	6 016 €
<i>Matériel Canyon ile - Primel</i>	<i>281 €</i>
<i>Fournitures bureau - impressions - TPE</i>	<i>777 €</i>
<i>Matériel pour le club (cordes, prises)</i>	<i>2 672 €</i>
<i>Achats PSF (prises) et DUERT</i>	<i>2 286 €</i>
Autres fournitures	7 699 €
<i>Achats textile pour vente - sérigraphie</i>	<i>5 134 €</i>
<i>Achats places climbup pour revente</i>	<i>1 805 €</i>
<i>Autres (buvette, entrées escalade stage perf, consommable pour ouverture, magnésie DUERT)</i>	<i>684 €</i>
61 - Services extérieurs	4 616 €
Locations	3 533 €
<i>Minibus pour compétitions et séjour jeunes perf</i>	<i>2 680 €</i>
<i>Site internet - location TPE - adhésion Hello asso</i>	<i>758 €</i>
<i>Drone pour vidéo</i>	<i>94 €</i>
Entretien et réparation <i>Lavage des véhicules</i>	60 €
Assurance <i>Encadrement, nacelle</i>	1 023 €

62 - Autres services extérieurs	13 411 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires <i>Edition des bulletins de paie</i>	296 €
Publicité, publication <i>Flyers, porte clés</i>	760 €
Déplacements, missions	11 678 €
<i>Péage, logement, repas - Compétitions officielles</i>	6 955 €
<i>Fonctionnement club</i>	2 151 €
<i>Ouverture (club + ligue)</i>	1 033 €
<i>Stage jeune perf</i>	1 150 €
<i>Autres (Formation salariés, compétitions non officielles)</i>	390 €
Frais postaux et de télécommunications <i>Forfaits téléphone</i>	370 €
Services bancaires, autres <i>Frais bancaires</i>	308 €
64- Charges de personnel	119 474 €
Rémunération des personnels <i>Salaires</i>	67 269 €
Charges sociales	40 868 €
<i>Urssaf</i>	29 914 €
<i>Retraite</i>	7 101 €
<i>Santé</i>	2 551 €
<i>Autres (organisme formation, chèques cadeau)</i>	1 302 €
Autres charges de personnel	11 336 €
<i>Frais formation salariés</i>	8 573 €
<i>Indemnités kilométriques Compétitions, ouverture, sortie primel</i>	2 013 €
<i>Frais formation bénévoles</i>	750 €
65- Autres charges de gestion courante	30 557 €
<i>Licences - part FFME</i>	27 319 €
<i>Inscriptions compétitions</i>	3 048 €
67- Charges exceptionnelles	1 484 €
<i>Pénalités juges</i>	400 €
<i>Avances pour les bénévoles, erreurs remboursées en produit</i>	1 084 €
TOTAL DES CHARGES	195 841 €

Résultat : -17 195,43 €



Répartition des produits du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024



PRODUITS	Montant
70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	51 844 €
Prestation de services <i>Sponsor, encadrement extérieur, canyon'île + primel</i>	43 463 €
<i>Encadrement structures</i>	14 512 €
<i>Canyon'île</i>	7 704 €
<i>Stage perf jeunes</i>	4 277 €
<i>Ouverture</i>	14 469 €
<i>Sponsoring Leclerc sport</i>	2 500 €
Vente de marchandises	6 853 €
<i>Tshirts, places climb up, prises</i>	6 253 €
<i>Buvette</i>	600 €
Produits des activités annexes <i>Remboursements avance frais compet</i>	1 529 €
74- Subventions d'exploitation	26 908 €
Département(s):	3 075 €
<i>Aide au fonctionnement</i>	1 875 €
<i>Aide compétition régionale Morlaix</i>	1 200 €
Commune(s) - Ville de Morlaix	17 833 €
<i>Aide au fonctionnement</i>	9 833 €
<i>Aide à la gestion de la SAE</i>	7 000 €
<i>Aide au développement sport adapté</i>	1 000 €
Fédération <i>PSF</i>	4 000 €
ASP <i>Aide Service civique</i>	2 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	92 128 €
Dont cotisations	90 486 €
Dons	900 €
Autres <i>Trop perçus</i>	743 €
76 - Produits financiers	2 030 €
<i>Intérêt livret 2023</i>	
77 - Produits exceptionnels	1 070 €
<i>Remboursements des erreurs</i>	
79 - Transfert de charges	4 666 €
<i>Remboursement frais de formation</i>	
TOTAL DES PRODUITS	178 646 €

Résultat : -17 195,43 €

Compte de résultat – Les Danseurs du Roc Morlaix

du 01/07/2023 au 30/06/2024



Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	26 300 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	51 844,10 €
Achats d'études et de prestations de services	5 845 €	Prestation de services	43 462,69 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	5 679 €	Vente de marchandises	6 852,84 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 061 €	Produits des activités annexes	1 528,57 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	6 016 €		0,00 €
Autres fournitures	7 699 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	4 616 €	74- Subventions d'exploitation	26 908,06 €
Sous traitance générale	0 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Locations	3 533 €		0,00 €
Entretien et réparation	60 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	1 023 €		0,00 €
Documentation	0 €		0,00 €
Divers	0 €	Département(s):	3 075,00 €
62 - Autres services extérieurs	13 411 €		0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	296 €	Commune(s):	17 833,00 €
Publicité, publication	760 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	11 678 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	370 €	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	308 €		0,00 €
63 - Impôts et taxes	0 €	Fédération	4 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0 €	ASP	2 000,06 €

64- Charges de personnel	119 474 €	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Rémunération des personnels	67 269 €		0,00 €
Charges sociales	40 868 €	75 - Autres produits de gestion courante	92 128,18 €
Autres charges de personnel	11 336 €	Dont cotisations	90 485,68 €
65- Autres charges de gestion courante	30 557 €	76 - Produits financiers	2 029,52 €
66- Charges financières	0 €	77 - Produits exceptionnels	1 069,97 €
67- Charges exceptionnelles	1 484 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0 €	79 - Transfert de charges	4 666,10 €
TOTAL DES CHARGES	195 841 €	TOTAL DES PRODUITS	178 645,93 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature	0 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	0 €	Bénévolat	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	195 841 €	TOTAL DES PRODUITS	178 645,93 €

-17 195,43 €

Budget prévisionnel – Les Danseurs du Roc Morlaix

du 01/07/2024 au 30/06/2025



CHARGES PREVISIONNELLES	Montant
60-Achat	17 332 €
Achats d'études et de prestations de services	912 €
<i>Aide à la comptabilité</i>	912 €
<i>Prestation ouvreure voie club</i>	0 €
<i>Vidéo promotion Primel</i>	0 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 500 €
<i>Repas, réunions et démontage</i>	2 500 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 720 €
<i>Carburant compétition</i>	1 000 €
<i>Carburant stage perf</i>	720 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	5 300 €
<i>Matériel Canyon ile - Primel</i>	800 €
<i>Fournitures bureau - impressions - TPE</i>	1 000 €
<i>Matériel pour le club (cordes, prises)</i>	2 000 €
<i>Achats PSF (prises) et DUERT</i>	1 500 €
Autres fournitures	6 900 €
<i>Achats pour revente (Tshirt, places climbup)</i>	6 000 €
<i>Autres(buvette, entrées, magnésie)</i>	900 €
61 - Services extérieurs	8 150 €
Locations	6 200 €
<i>Minibus pour compétitions</i>	2 000 €
<i>Site internet - location TPE - adhésion Hello asso</i>	800 €
<i>logement stage perf (1000€ versé)</i>	2 000 €
<i>Location mini bus stage perf</i>	1 400 €
Entretien et réparation	100 €
<i>Lavage des véhicules</i>	
Assurance	1 850 €
<i>Encadrement, nacelle</i>	

62 - Autres services extérieurs	11 874 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires <i>Edition des bulletins de paie</i>	300 €
Publicité, publication <i>Flyers, porte-clés, gobelets</i>	800 €
Déplacements, missions	10 100 €
<i>Péage, logement, repas - Compétitions officielles</i>	5 000 €
<i>Fonctionnement club (Charges ouverture mur salariés)</i>	2 200 €
<i>Stage perf (charges repas, péages)</i>	1 400 €
<i>Groupe SNE : 1000€ de sortie, 500€ de cordes</i>	1 500 €
<i>Compétitions non officielles</i>	0 €
Frais postaux et de télécommunications	364 €
Services bancaires, autres	310 €
64- Charges de personnel	118 400 €
Rémunération des personnels	68 000 €
Charges sociales	41 400 €
<i>Urssaf</i>	30 000 €
<i>Retraite</i>	7 200 €
<i>Santé</i>	3 000 €
<i>Autres (organisme formation, chèques cadeau)</i>	1 200 €
Autres charges de personnel	9 000 €
<i>Frais formation salariés</i>	5 000 €
<i>Indemnités kilométriques ouverture, sortie primel,été</i>	2 000 €
<i>Frais formation bénévoles (PSC1 et ouvreurs)</i>	2 000 €
65- Autres charges de gestion courante	41 056 €
<i>Licenses - part FFME</i>	28 000 €
<i>PSF 1 : achat agrès et formation</i>	6 070 €
<i>PSF2 : Formation bénévoles</i>	6 986 €
67- Charges exceptionnelles	1 400 €
<i>Pénalités juges</i>	400 €
<i>Avances pour les bénévoles, erreurs remboursées en produit</i>	1 000 €
TOTAL DES CHARGES	198 212 €

Résultat : + 6 236,00 €

PRODUITS PREVISIONNELS	Montant
70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	55 710 €
Prestation de services	39 390 €
<i>Encadrement structures</i>	13 800 €
<i>Canyon île</i>	9 500 €
<i>Eté Primel</i>	12 400 €
<i>Ouverture si Morlaix combiné</i>	3 690 €
<i>Sponsoring Leclerc sport</i>	0 €
Vente de marchandises	8 200 €
<i>Tshirts, places climb up, prises</i>	7 000 €
<i>Buvette + vente magnésie</i>	1 200 €
Produits des activités annexes	8 120 €
<i>Collecte jeunes perf</i>	1 000 €
<i>Reste à charge stage perf jeune</i>	4 920 €
<i>Presta père Noël</i>	2 200 €
74- Subventions d'exploitation	37 658 €
Département(s):	3 075 €
<i>Aide au fonctionnement - varie en fonction du nombre de licenses</i>	1 875 €
<i>Aide compétition régionale Morlaix - si elle a lieu</i>	1 200 €
Commune(s) - Ville de Morlaix	17 833 €
<i>Aide au fonctionnement - principalement dû aux salariés</i>	9 833 €
<i>Aide à la gestion de la SAE</i>	7 000 €
<i>Aide au développement sport adapté</i>	1 000 €
Fédération	9 750 €
<i>PSF1 = 4 150€</i>	
<i>PS2 = 5 600€</i>	
Morlaix Communauté	7 000 €
<i>Subvention rayonnement annuelle</i>	
75 - Autres produits de gestion courante	106 800 €
Dont cotisations	106 000 €
<i>Idem 2024 + 17 000€ (augmentation cotisations) – 1 000€ (arrêt d'un groupe perf adulte)</i>	
Dons	800 €
<i>Edf PSF et tempo...</i>	
Autres	0 €
76 - Produits financiers	1 900 €
<i>Intérêt livret 2024</i>	
77 - Produits exceptionnels	1 000 €
<i>Remboursements des erreurs</i>	
79 - Transfert de charges	1 380 €
<i>Remboursement frais de formation</i>	
TOTAL DES PRODUITS	204 448 €

Résultat : + 6 236,00 €

Analyse du prévisionnel des heures salariés 2024/2025 pour compréhension

Tableaux comparatifs (heures réalisées réellement cette saison)

Fanch		
	2023-2024	2024-2025
EncadrementClub	490	603,5
Ou rechargeEncadrementSection	67,5	83,25
Entrainement	38	42
AdministratifGeneral	184,75	200
CompétitionsOfficielles	101,75	93
CompétitionsNonOfficielles	20,75	
OuvertureClub	60	190
OuvertureLigue	128	
SectionPerfAdulte	21	
SectionPerfJeune	48,5	80
Canyon'ile	228,75	240
Réunion	16,5	18,5
Formation	236,4	14
NoFoot	2	
EPI	2	
TOTAL	1645,9	1564,25

Heures du contrat (70H sup) 1645

Jeff			
	2023-2024	2024-2025	Informations
Nettoyage		20	
SportA		2,25	
EncadrementClub	564,75	543,25	
EncadrementSection	0	65,25	Intégrées à club en 2024
Remplacement	0		
MPT	13	88	
Entrainement	2	42	
AdministratifGeneral	336,75	242	
CompétitionsOfficielles	170,5	102	
CompétitionsNonOfficielles	25		
OuvertureClub	138,5	160	+40 en 2024
OuvertureLigue	58		
SectionPerfAdulte	21,5		117 encadrement
SectionPerfJeune	83,75	50	
PrimeEte	85	140	90 encadrement
Réunion	53	18,5	
Formation	1	80	
ArrêtDeTravail	30		
Féié	40,25		
EPI	13	20	
TOTAL	1636	1573,25	

heures du contrat 1582

Val à finir juin		
	2023-2024	2024-2025
EncadrementClub	343,75	271,75
EncadrementSection	0	9
Remplacement	0	
Entrainement	44	42
AdministratifGeneral	24	30
CompétitionsOfficielles	59,75	94
CompétitionsNonOfficielles	4,5	
OuvertureClub	73,75	180
OuvertureLigue	201	
SectionPerfAdulte	0	
SectionPerfJeune	0	22,5
PrimeEte	4	175
Réunion	36	47,5
Formation	24	20
Férié	21	
SportAdapté	73,25	74,5
AdminSportA	11	
MPT	118,75	121,25
		138
TOTAL	1038,75	1225,5
reste heures car trop 2024	138	

heures du contrat annuel 1186,5

Comparaison pour explication						
	Fanch	Jeff	Val	TOTAL	Faceà face	prépa
Ouverture en comptant que morlaix avec la compétition intégrée						
Total Ouverture Morlaix 2024	114,5	115	122,25	351,75		
Ouverture 2025	190	200	180	570		
Encadrement club y compris section						
Encadrement Club 2024	557,5	564,75	343,75	1466	977,33	488,67
Prévi	686,75	608,5	280,75	1576	1050,67	525,33
Compétition uniquement officielles en 2024/2025						
Compétitions 2024 Off/nonOff	122,5	185,5	64,25	372,25		
Compétition 2025	102	102	94	298		